Il existe plusieurs tal les donnant des résult et Carables seum les milieux dans lesquels out eté recuerties les ali servations our en forment les elements,

Convicine de beaucoup preferable au premo à caus de ses tiux fixe et gradués a été mis à l'essu par les sodemier quart de steele et il est aujourd hui proots partest rene qu'it em placem tous les actres. Il a pour lui he stabilité, ce qui n'existe pas dons les s sociétés de secours mutuels ou l'on paie une certaine somme a chaque deces, il donne encore une assurance à meilleur marché que dans les compagnes par actions on toutes les positions sont rétribuées et de gros dividendes payes muyacti marces sur lessuri lus de prime qu'elles tont payer à l'assuré.

## M. L'ABRE ONESIME CARRIER.

No à Lévis le 8 décembre 1871, a fait son cours classique au college de Lévis et le cours des sciences au Sem inaire de Québec, où il a passé un an comme étudiant en theologie. pris la soutane en Soptembre, 1892, et a été ordonné pretre le 3 Janvier, 1897, par Mgr. Bégin: De 1898 à 1897, il a é é professeur au college de Levis, qui devait continuer à benefit ier de ses services, si la mort n'était venue briser sa carrière. Il est de cédé à la demeure de son père, M () Carrier, sous régistrateur de Lévis, le 19 Julilet dernier, et a été inhumé le 22 du même mois. Dieu lui a donné la consolation d'entendre, quesques semaines avant sa mort, la premiere D.0880 d'un trère plus jeune, dite par permission spéciale, à la résidence de BCD Dère.

Le deuil d'une famille perdant un fils au seuti de ra carriere sacerdotale est facile à comprendre. Cependant au point de vue surnaturel, le sert de ce jeune prêtre est véritablement digne d'envie. Dieu l'a laissé vivre assez longtemps pour avoir l'houneur de devenir l'un de ses prêtres, puis il l'a appelé à Lui avant d'avoir encouru les responsibilités du saint ministère, à un age où l'on sait faire généreuse-

ment le sacrifice de sa vie.

Nous recommandons M. l'abbé Carrier aux prières de nos lecteurs. - La Semaine Religieuse de Québec.

# Pelicitations a Frere Louis Desrosiers par la Succursale No. 240.

A une assemblée régulière, tenue le 6 Août, la Succursale No. 240, St. Henri de Montréal, P.Q., a adopte la resolution survante .

Proposé par Frère Dr. McDuff, secondé par Frère J. E. Mailloux, que cette succursale a appris avec un très grand plaisir le marrage de Frere Louis Des rosiers, l'un de ses membres les pius actifs et les plus dévoués. Cette «ue cursale est heureuse de le féliciter sur le choix qu'il a fait en unissant sa desiné à celle de Mademoiselle Ernestine Mallette, de Ste. Elizabeth. Cette suc-cursale lui souhaite, ainsi qu'à son épouse, santé, bonheur et prospérité.

Que copie de cette résolution lui soit présentée et envoyée à l'organe de l'Association, Le Canadien, pour publica-

# Nouvelles Succursales.

Trois nouvelles succursales ont été instituces dans le cours du mots d'Août. la Succursale No. 284, le 9, à Glace Bay, C. B., Nouvelle Ecosse, par le Grand Député, D. M. Curry la Succursale No. Député, A. T. Cow, et la Succursate so. 286, le 18, à Oakville. Oi t., par le Grand Député, P. J. Rooney. Nous publions dans la partie Anglalse les offi ters de ils aient besoin dans l'avenir. Les Depute, A. T. Cow, et la Succursale No.

## NOTES.

Frère J A Gillogley, de la Succursale No. 77, Lindsay, Ont,, a été nom me par le Grand Président l'Hon, M F Hackett, Grand Doputé pour les riches de bientaisance fondees dans le comtés de Durham et Victoria, en rem placement du Dr. Lynch, décédé.

> Keble dit : Loreque vous vous trouvez pour aiusi dire comme domine par la mélancolio, la meilleure chose à faire est de sortir et d'aller faire du blen à quelqu'un "

Oui, allez demander votre admission dans l'A. C B. M. ot vous forez du blen à vous même et à votre famille.

Four payer les bénéficiaries des membres défunts dont l'avis de déces a paru dans l'état de la cotisation pour Janvier, il a fallu \$22 000; pour Février, \$22 000; pour Mars, \$12 000. pour Avril, \$15,000; pour Mai, \$16,000 pour Juin, \$22 000: pour Juillet, \$17,000; pour Août, \$13 000

Procurez vous un droit de membre dans I A. C. B. M. pendant que vous etes eligible. Le fait de savoir que vous avez fait des efforts pour défendre contre la misère votre femme et vus enfants, ou dont vous etes le soutien, modifiera vos inquiétudes et vos appréhensions pendant la vie et servira à dépouiller la mort de l'une de ses plus dures angois

La vie est ce que l'homme possède de plus précieux, l'élément le plus indis pensable d'une carrière qui aura inévitablement une fin; et la mort frappe où elle veut, épargnant souvent les faibles pour frapper les plus forts et les plus vigoureux.

Joignez l'A. C. B M. et faites ainsi une provision pour votra famille, pour l'heure où il plaira à Dieu de vous appeler à lui.

"L'assurance sur la vie n'est pas une spéculation, cependant i y eu a beaucoup autour de nous qui devraient prendro une police sans plus tarder, en vue non seulement de la sécurité et du comfort de ceux qu'ils aiment, mais encore pour leur propre satisfaction interieure. Ils ne peuvent vivre dans une crainte constante du hasard et des privations auxquels leur mort inat tendue exposeraient ceux qui leur sont plus chers que la vie même "

Prenez une police dans l'A. C. B M. et vous accomplierez de cette manière une partie de votre devoir envers vousmême et votre famille.

Si vons dites que vous simez votre famille prouvez le sans délai en demandant votre admission dans l'A.C.B M, la meilieure des sociétés de bienfais 285, le 17, à Huntiey, Ont., par le Grand auce, et par là vous forez prouve de votre amour pour votre femme et vos

retards sont dangereux ; n'hésitez pas, mais saisissez l'opportunité avant qu'il soit trop tard et que de vains regrets viennent assombrir votre cocur au souvenir de ce qui aurait pu en être si vous aviez sculement fait votre devoir

La protection de sa famille devrait être la première chose et les accumulations qui dépendent des chances venir en second lieu. Le devoir d'un mari est do s'assurer qu'advenant sa mort sa femme et ses enignts seront pourvus.

Etes vous membro? Avez vous fait des provisions pour ceux qui vous sont chers, au cas que vous seriez subitement enlevé par la mort? Avec votre mort votre revenu cesse, et les besoins et les souffrances peuvent atteindre ceux que vous avez protégé pendant votre vie. Votre obligation envers eux demande que vous fassiez provision pour leur comfort immédiatement.

#### Monotone.

Un méderin bien connu dit un jour à son patient, qu'il soupconnait de recovoir trop de visites d'amis solliciteux, de faire un trait avec un crayon sur un morçeau do papier chaque fois qu'on lui demanderalt, "Comment étes vous aujourd'hui?"

Le résultat d'une journée fut /ingt quatre traits, et le médecin donna im médiatement des ordres sévères pour qu'aucun visiteur ne fut admis dans la chambre du malade jusqu'à nouvel ordre, faisant remarquer à la gardemalade que si son patient devait être tourmenté à mort il n'y avait au moins aucune raison pour que la chose fut faite d'une manière si peu scientifique.

Beaucoup de gens oublient que repos et la tranquilité sont souvent de puissants agents pour le retour à la santé.—Philadelphia Ledger.

# C'est Aujourd'hui le Temps.

Une des grandes erreurs que com mettent ceux qui sont invités à devenir membres de notre association, et par là d'assurer a protection de leurs familles, est de remettre la chose à plus tard. Ils ne sont pas prèts maintenant, ou ils croient pouvoir attendre un peu plus longtemps. Telles sont les raisons données d'ordinaire. Tous les jours nous avons des exemples de la folie de remettre ainsi. Des familles sont laissées sans le sou pour se débat tre dans le monde, non p. rceque le mari ou le père ne pouvait assurer sa vie, non parcequ'il n'aimait pas sa femme et ses enfants, mais simplement pour la raison qu'il était un de ces hommes qui ont bien l'intention de faire ce qui est correct, mais re 'tent jusqu'à ce qu'il soit trop tard. La cas special qui est venu à notre connais sance est celui d'une femme et six enfants qui perdirent un père et furent privés de leurs movens ordinaires de subsistance. Sous le titre "Charité Recommandable" un article parut dans l'un des journaux quotidiens, déclarant que le contralto populaire d'une compagnie d'opéra était passé au bureau du journal et y avait déposé vingt dollars pour la femme et les enfants laissès dans le dénuement par la mort du mari et du père le jour précedent, etc. C'est un fait que cet homme avait été importuné pour as surer sa vie, mais il remettait jusqu'à ce qu'une opportunité plus favorable g'offrit.

Aujourd'hui est le temps de vous assurer.-Exchange.

# Appels La France et Fillion.

Les Succursales Nos, 69 et 193 accusent réception de nouvelles contributions à lettr appel respectif en faveur des frères susnommés. La liste des mont its contribués parait dens la partie Anglaise en regard du munéro de la sucoursale.

## ROLE D'HONNEUR.

Lu Succursale No. 233, Plantagenet, Out, tient le premier rang sur 's rôle d'honnour pour le plus grand nombre d'initiations pendant le mois de Juillet, ayant initio seize membres.

La Succursale No 71, Trenton, Oat., vient en second lieu, ayant initié neuf membres.

La Succursale No. 12, Berlin, Oat., a initié cinq membres.

### Resolu ions de Condoleance...

A une assemblée spéciale de la succursale No. 185, Caraquet, N. B., tenue le 23 Acrt, la resolution suivante a éré adoptee à l'unani

mité:
Que les membres de cette succursale ont
appris avec une vive douleur la mort de
Dame Geneviève Landry, mère de notre
digne assistant secréaire-archiviste et exsecrétaire-financier, frère H. P. Landry;
Q.a le dit frère H. P. Landry veuille bien
accepter les condol-ances et sympathies de
cette succursale sinsi que la famille éplorée.
Résolu que copie de cette résolution soit
inscree dans l'organe officiel LE CANADIEN
et le Courrier.

A l'assemblée des membres de la succur-A l'assemble des memores de la succur-sale No. 05, Lévis, P. Q., tenue le vingt huntieme jour de Juillet dernier, les résolu-tions suivantes ont é e adoptées, a l'occasion de la mort du frère Röverend Onésime Gus-taye Carrier, Ptre., membre de cette succur-

sale:
Il est proposé par M. M. P. A. Roy et Jos.
Gignère, appuyés par M. J. V. Montminy.
Que c'est avec un profond regret que les
membres de cette succursale ont appris la
mort du Révérend Onésime Gustave Carrier,
prêtro, arrivée à la résidence de son père le
19 du mois courant;

19 du mois courant;
Il est proposé par M. M. Théophile
Lamoutagne et Calixte Dion, appuyes par M.
Ed. Verrault:
Que les membres de cette succursale pro-

Que les membres de cette succursaie pro-fittent de leur première réunion, pour offrir au père du regretté Révérend Onésime Gustave Carrier, ainsi qu'aux membres de ca famille, l'expression de leurs plus vives sympathies; Il est proposé par M. M. L. J. Roberge, appuyé par M. J. A. Damers:

applyo par M. J. A. Demors: Que copie des presentes resolutions soit trausmise à la famille ainsi qu'à l'organe officiel de l'association, LE CANADIEN, pour

publication.

A une assemblée regulière de la succursale No. 239 de Louiseville, tenue lundi, le douzième jour de juillet à 8 heures de l'après-midi, et à laquelle assistait un grand nombre de membres, les résolutions de condoléances suivantes ont unanimement été adoptées:

Propos par frère L P. Dallaire, seconde par frère à A. C. Boucher, que c'est avec un véritable chagrin, que les membres de la succursale No 209 ont appris la mort prematurée de frère Moïse Bourassa arrive-mardi, le 6 courant, après quelques heures de maiadie seulement; que les membres présents à cette assemblée désirent exprimer à la famille eplorée du défunt leurs sincères condoléances dans le malheur qui lui arrive.

Proposé par frère F. N. O. Lacoursière, secondé par frère L. L. Dubé, que ces présentes résolutions soient publiées dans le journal de l'association LE CANADIEN

Proposé par frère Isaac Giguère, secondé par frère louis Lambert, que copie des dites résolutions soient transmises à la famille du défunt.

A une assemblée régulière des membres de la Succursale No. 240, St. Henri de Montréal, P. Q. tenne le 6 Août, il a été proposé par Frère Louis Chartier, secondé par Frère J. E. Mailloux.

E. Mailloux.

Que les membres de cette Succursale ont
appris avec regret la mort de leur regretté
Frère Octave Beauchamp.

Que la famille de noire defunt frère veuille
bien accepter les condoléances et sympathies
de cette Succursale, et qu'en signe de deuil
la charte de cette Succursale soit drapée de
noir rendant un mois.

la charte de cette Succursate soit drapte de noir pendant un mois.

Qu'une copie de ces présentes résolutions soit transmise à la famille du défunt, si cruellement éprouvée, ainsi qu'ar urnal LE-CANAUEN, pour publicatior